



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ÉTAT-MAJOR
DES ARMÉES

CENTRE D'IDENTIFICATION
DES MATÉRIELS DE LA DÉFENSE

Division Opérationnelle
Service Nomenclature

Marie-Annick ANDRE

ETS ALBERT CALLY
338 rue des Allobroges
74460 MARNAZ

A l'attention de la Direction

Bruz, le 6 mars 2009
N°771/DEF/CIMD/DO/SN/REAN

OBJET : Dossier d'enquête suite à l'attribution du code entreprise FAVM1

REFERENCE : Départ enquête n°256/DEF/CIMD/DO/SN du 26/1/2009

P. JOINTE : 1 questionnaire d'enquête

Monsieur,

Vous avez été contacté par la section de codification des matériels de la société NEXTER en vue d'attribuer un code Ncage à votre société suite à des besoins de logistique ou de facturation.

J'ai l'honneur de faire connaître ce code FAVM1 et de vous transmettre en pièce jointe un questionnaire d'enquête pré-rempli, à nous retourner au plus tôt, dûment complété.

Les renseignements demandés figureront dans notre base de données des entreprises, consultée par l'ensemble des services de la défense nationale en charge de la logistique, ainsi que des organismes gouvernementaux des pays affiliés au système de nomenclature OTAN.

Vous pouvez consulter notre base et la brochure OTAN présentant les principes de la codification OTAN sur les sites internet suivants :

- www.cimd.interarmees.defense.gouv.fr pour l'outil SOPRANO (FRANCE) ;

- www.nato.int/structu/AC/135/nmcr1/nmcr1_f/index.htm pour l'outil NMCRL (NAMSA) ;

- www.nato.rint/structur/AC/135/ncs_brochure/ncs_brochure_e/index.htm pour la brochure.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le colonel Patrick JAFFRES
directeur du centre d'identification des matériels de la défense,
par empêchement du chef du service Nomenclature
le technicien supérieur d'études et de fabrication Paul COSTIOU

COPIE : - Archives

